



SYNDICAT UNITAIRE A L'INDUSTRIE

10 rue Alexander Fleming - 37000 TOURS - Tél. 02.47.75.13.64



sui.centre@wanadoo.fr
<http://www.sui.ras.eu.org>

Compte-rendu de la réunion du 22 Janvier 2008

Le 22 janvier 2008 la D.A.R.Q.S.I. a convoqué les O.S. représentées en C.A.P. à une deuxième réunion de concertation sur le thème : « **Règles de gestion des techniciens du Minefi.** »

Liste des participants

D. KOPACZEWSKI - J.P. BAILET- F. CHEREAU - G. BAYO pour l'administration
J.P. FRILEUX - P. LONGE - G. LEBIAN - J. BERNARD pour le S.U.I.
DUPUIS-PHILIPONNET pour UNSP-FO
M. BASDEVANT pour la CGT

Après l'ouverture de séance par D. K. le SUI à travers son S.G pose le débat sur les nombreuses réformes en cours et non arbitrées.

Intégration de toutes les missions des DRIRE à l'intérieur du MEDAD (sauf DI et métrologie) et de sa déclinaison en région : DREDAD. Intégration des différentes sous-directions de la DARQSI aux directions générales du MEDAD. Dans cette hypothèse le MEDAD aurait accepté l'organisation actuelle des DRIRE avec leurs entités départementales GS et SUB.

Maintien de l'organisation actuelle des DRIRE intégrées en région aux DREDAD sous tutelle MINEFE. Rien de changé, avec des DRIRE répondant à plusieurs donneurs d'ordre. (pb LOLF)

Prise en compte de la R.G.P.P. dont la finalité pure et dure est de faire baisser le format de la fonction publique. L'annonce de l'autorité renforcée des préfets de région à l'égard des préfets de départements, conduit ces derniers à demander la tutelle complète des fonctionnaires départementaux. Hypothèse qui verrait l'organisation actuelle des DRIRE (SUB- GS- DIV fonctionnelles- travail en pôles inter-régionaux) complètement détruite.

L'urgence actée envers l'unité de gestion actuelle

Pour les TM d'ouvrir, dans une réunion incluant la directrice de la DARQI, le secrétaire général des DRIRE, le secrétaire général du MINEFE et les représentants du personnel, une perspective d'avenir.

Un positionnement clair pour les personnels administratifs actuellement en DRIRE.

Il est convenu par ailleurs de maintenir malgré l'incertitude actuelle la rédaction d'un document « règles de gestion des techniciens du Minefi ». Les O.S ont dix jours pour proposer des améliorations au texte présenté en séance.

Une réunion de validation est prévue le 20 février 2008.